Le concours de dessin lancé dans les groupes nous a permis de découvrir la Convention Internationale des Droits de l'Enfant. Au gré de notre inspiration, nous avons choisi d'illustrer nos droits fondamentaux, un article précis de la convention et même d'imaginer de nouveaux droits. L'humour n'est pas interdit, bien au contraire. Bonne visite !

Les Lutins, Louveteaux et Éclés des groupes de Troyes,
Loon-Plage, Cournon et Dardilly
Les enfants qui fréquentent la ludothèque EEDF de Béziers
ont le plaisir de vous inviter au vernissage de leur exposition de dessins

Les Droits de l'Enfant

qui commence ici même pour une durée illimitée.
Entrée libre !

Définition de l'enfant

La Convention concerne les moins de 18 ans (sauf si l'État accorde la majorité plus tôt). **[Article 1]**

L'enfant a droit à l'exercice de ses droits

L'État doit faire le nécessaire pour qu'il puisse exercer tous les droits qui lui sont reconnus par cette Convention. **[Article 4]**

L'enfant a droit à la non-discrimination

Tous les droits énoncés par la Convention doivent être accordés à tous les enfants, filles et garçons, quelle que soit leur origine ou celle de leurs parents. Les États s'engagent à ne pas violer leurs droits et à les faire respecter pour tous les enfants. **[Article 2]**

Sens de la visite

L'enfant a droit à un nom et une nationalité

Dès sa naissance, il a droit à un nom et une nationalité. Il a le droit de connaître ses parents et d'être élevé(e) par eux. Les États doivent respecter cela, même si pour les enfants apatrides. **[Article 7]**

L'enfant a droit à la liberté de déplacement

Personne ne peut l'enlever de son pays ou s'opposer à son retour dans son pays. Les États doivent trouver des solutions à ce sujet. **[Article 11]**

L'enfant a droit à la santé et aux services médicaux

1. Les États assureront en priorité la réduction de la mortalité infantile, le développement de soins primaires, le développement de soins préventifs, la lutte contre la malnutrition, le développement de l'aide aux mamans avant et après l'accouchement, le développement de l'information sur la santé, la nutrition et l'hygiène, le développement de la planification familiale.
2. Les États aboliront les pratiques traditionnelles dangereuses pour la santé des enfants (par exemple l'excision des petites filles). **[Article 24]**

L'enfant a droit à l'éducation

Les États lui reconnaissent le droit à l'éducation sur la base du principe de l'égalité des chances. Pour cela, il doit pouvoir fréquenter gratuitement l'enseignement primaire (cet enseignement est obligatoire), il a le droit d'accéder à l'enseignement secondaire (qui doit être gratuit, sinon des aides doivent être accordées), et à l'enseignement supérieur. Il a le droit à une orientation scolaire et professionnelle. Tout doit être fait pour l'encourager à fréquenter l'école ! La discipline scolaire doit respecter les droits et la dignité des enfants. Les États doivent coopérer pour éliminer l'ignorance et l'analphabétisme dans le monde et pour développer l'accès aux connaissances scientifiques et techniques. Les pays en développement doivent être aidés en cela. **[Article 28]**

L'enfant a droit aux loisirs

Il a le droit au repos, aux loisirs, au jeu, aux activités récréatives. Il a le droit de participer librement aux activités artistiques et culturelles. Les États doivent protéger ce droit et encourager toutes les initiatives favorisant son développement. **[Article 31]**

L'enfant a droit à la liberté d'opinion

1 Dès qu'il en est capable, il a le droit de donner son avis à propos de tout ce qui le concerne.
2 Les États doivent lui garantir ce droit.
[Article 12]

L'enfant a droit à l'adoption

L'adoption ne peut être autorisée que dans son intérêt.
1 Elle ne peut se faire sans le consentement des personnes qui sont responsables de lui.
2 Elle peut se faire dans un autre pays que le sien, si c'est la meilleure solution pour lui.
3 L'enfant a alors les mêmes droits que s'il avait été adopté dans son pays d'origine.
4 Les personnes qui l'adopteront ne pourront tirer aucun profit matériel de cette adoption.
5 Les États prendront accord pour que l'adoption se fasse, avec l'accord des autorités, par des organismes compétents. **[Article 21]**

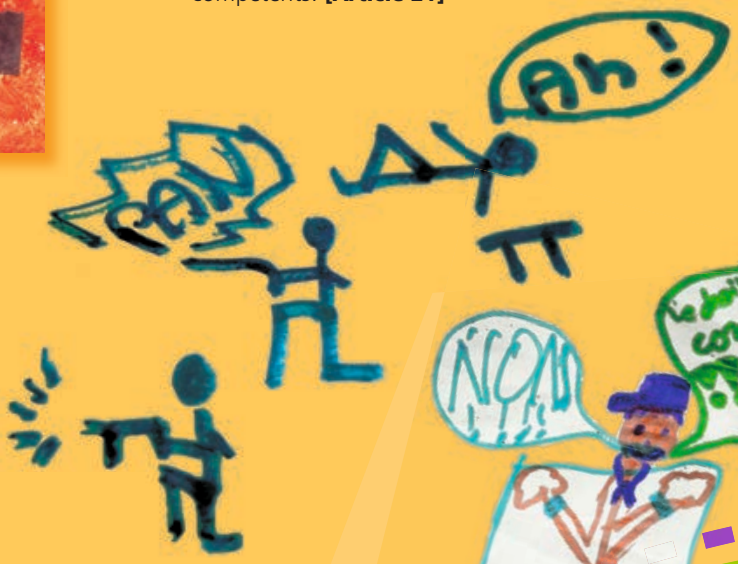

L'enfant a droit à la protection en cas de conflits armés

Les États doivent le protéger par le respect du droit humanitaire international.
S'il a moins de 15 ans, les États doivent éviter qu'il participe directement aux hostilités.
Il ne peut pas être enrôlé dans une armée. Si les États incorporent des jeunes de 15 à 18 ans, ils doivent en priorité enrôler les plus âgés.
S'il est concerné par un conflit armé, les États ont l'obligation de le protéger et le soigner.
[Article 38]

Rêvons un peu !

Voici quelques droits qui ne sont pas écrits tels quels dans la convention. Pourtant on peut les y deviner.
En tout cas, il vaut mieux s'en amuser.
Le droit d'être content…
Nous sommes pour !

Sens de la visite

Le droit de s'amuser… Qui oserait être contre ? Sans oublier le droit de faire des bêtises… Et pourquoi pas ?

Aimer et être aimé

Mais le plus important ne serait-il pas le droit d'aimer et d'être aimé ? À moins que cela ne soit, tout simplement, la Liberté !

La Convention Internationale des Droits de l'Enfant

Retrouve-la en version simplifiée dans « Tout droits » un petit livre qui vient d'être édité par les Éclaireuses Éclaireurs de France. Ton groupe en a reçu un exemplaire et il est en vente à la Boutique Éclé. Avec les Éclés, à l'école et au collège, ou simplement à la maison, tu peux toi aussi illustrer la Convention Internationale des Droits des Enfants. Nous t'invitons à envoyer ton dessin à l'Équipée pour qu'il soit intégré à notre grand album des Droits des Enfants.

La philo des Louveteaux

As-tu déjà participé à un goûter-philo ? Si ce n'est pas le cas, je t'invite à y participer près de chez toi, à la médiathèque, dans une librairie, à l'école ou à la maison de quartier. Et, encore mieux, à en faire un projet de cercle. **Céline**

→ Un goûter-philo, c'est quoi ?

Bien joli nom ! Qui dit goûter dit bonne chose à manger ! Qui dit « philo », dit… Euh… C'est quoi ? OK, c'est l'abréviation de philosophie. Ça te parle pas plus ? C'est une discussion, une réflexion sur les grandes questions de la vie comme la vie, la justice, le bonheur, la liberté… Il est vrai que ces questions n'ont pas forcément de réponses mais posent une multitude de nouvelles questions. Mais le tout est comme un guide dans notre façon de vivre.

Organiser un goûter-philo

Les ingrédients

- **un peu d'organisation,**
- **une bonne ambiance,**
- **un groupe de 10 à 15 enfants équipés de leurs cerveaux !**

Les étapes

1. **Préparer le goûter.** Pourquoi ne pas faire un atelier cuisine pour préparer des gâteaux, des jus de fruit, des brochettes de bonbons… C'est bon pour l'ambiance !

2. **Choisir le sujet de conversation.** On peut lister les sujets sur un tableau ou dans une boîte à idées. Ils peuvent être en lien avec les activités des Louveteaux ou avec la vie de tous les jours. On peut s'appuyer sur un texte comme une chanson.

3. **Préparer un coin sympa et confortable.** Avec tapis, coussins ou même des chaises disposées en cercle. Il faut faire en sorte que tous les participants puissent se voir ! Mais il vaut mieux séparer le coin et le temps du goûter. On ne parle pas la bouche pleine !

4. **Discuter.** Oui mais avec des règles de parole : on s'écoute, on ne coupe pas la parole, on parle seulement quand on a le bâton de parole, on réfléchit, on explique ses idées, on dit pourquoi on est d'accord ou pas… Il est possible de noter les idées intéressantes, mais ce n'est pas obligé.

5. **Savoir s'arrêter.** Le temps passe vite, après une demi-heure de discussion, il faut conclure. On fait un dernier tour de parole durant lequel on a le droit de dire qu'une seule phrase…

Un sujet qui s'adapte bien au goûter-philo ▶

Cette année, tous les Louveteaux font des activités sur les droits de l'enfant. Comme le sujet n'est pas facile, c'est un Responsable qui va mener les débats. Il a préparé une histoire pour commencer et des questions pour nous faire parler. Comment allons-nous réagir ? Quelle sera la conclusion ?

Est-ce que tous les enfants du monde ont les mêmes droits ?

Il n'est pas normal que les droits soient différents d'un pays à l'autre. Il y a des droits que l'on devrait tous avoir comme manger, s'amuser, être aimé ou celui d'avoir une famille. La Convention Internationale des Droits de l'Enfant est faite pour ça.

Qui fait respecter les droits ?

Les parents doivent faire respecter nos droits et nous apprendre à les respecter. Quand on n'est plus enfant, qui prend la suite ? Il n'y a pas que la police !

Les enfants ont-ils des droits ?

On a tout plein de droits mais ils nous donnent aussi des devoirs. Pas ceux de l'école, mais ceux liés au verbe « devoir ». La loi nous donne le droit de faire quelque chose mais elle nous oblige aussi souvent à faire certaines choses. Par exemple : j'ai le droit de conduire si j'ai le permis, mais j'ai le devoir de respecter le code de la route.

Tout droits ?

OK, c'est tout droit... Mais non « tous les droits », les droits des enfants. Ne faites pas fausse route, ne tournez pas en rond, « Tout droits » vous permet de faire connaître et défendre les droits des jeunes, vos droits... Que le spectacle commence !

Agate

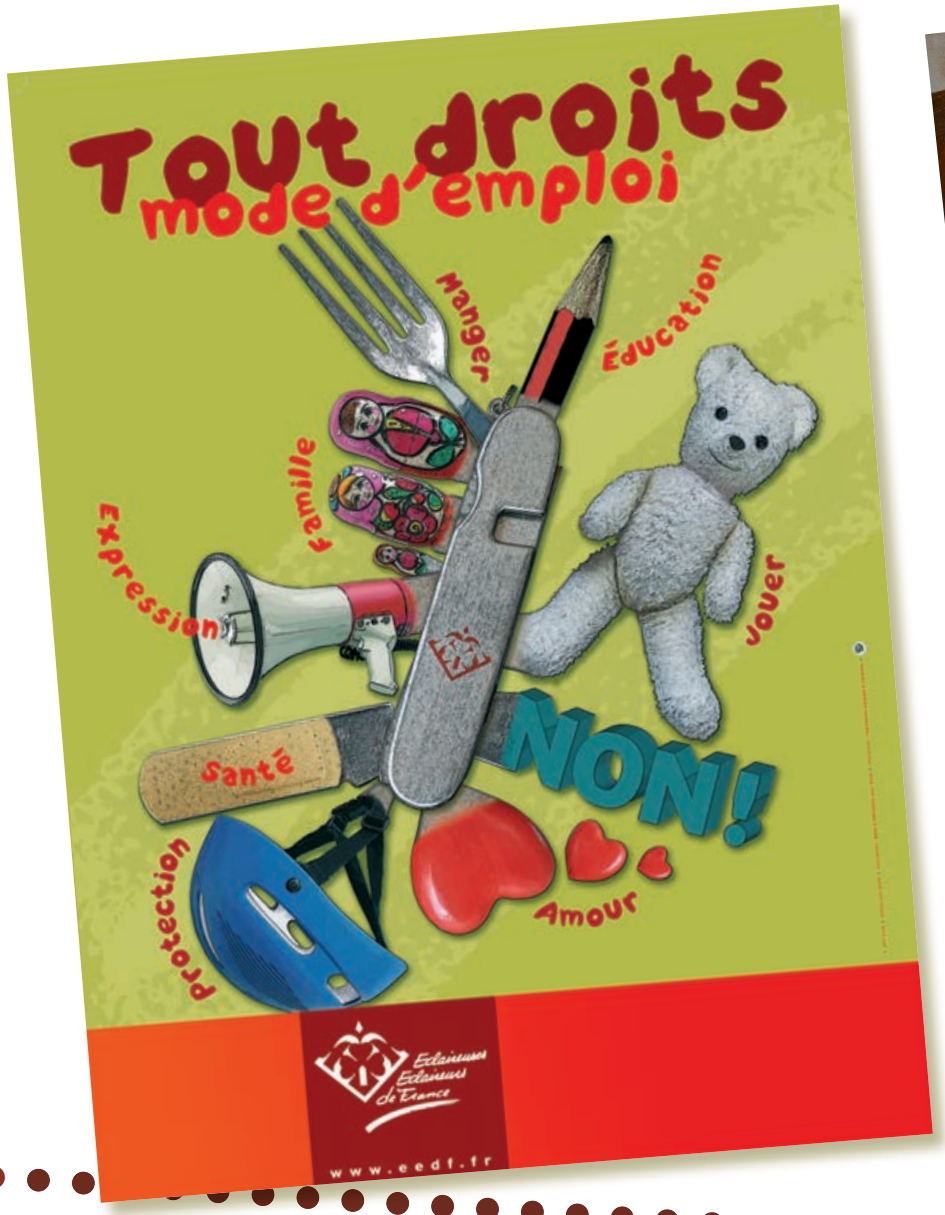

Vous voilà dans la grande salle de la Maison des Associations. Ce soir, c'est la représentation du spectacle sur le thème des « Droits des enfants et des jeunes » préparé par les différents équipages.

Les Lutines et Lutins, Louvettes et Louveteaux, Responsables et Parents, Anciennes et Anciens sont déjà installés, attendant impatiemment le spectacle de marionnettes et le théâtre d'images. Ils sont déjà dans l'ambiance car accueillis par des Éclés costumés, qui en animal, qui en marionnette ou encore en personnage de conte.

Dans un coin du local le castelet est installé

Le théâtre de marionnettes est éclairé par des dizaines de bougies. Les trois coups retentissent, ça va commencer. Des personnages apparaissent et racontent l'histoire d'un enfant élevé par des loups, que les humains veulent garder après l'avoir trouvé. Les droits de l'enfant à vivre dans sa famille et à être éduqué seront-ils respectés ?

Les Éclés sensibles à leurs droits

Ce numéro de l'Équipée fait la part belle aux droits des enfants et des jeunes. Normal ! Nous profitons des 20 ans de la Convention Internationale des Droits de l'Enfant pour lancer toute une dynamique d'activités, basées sur les différentes techniques d'expression et de création, destinées à mieux connaître les droits (et les devoirs) des mineurs et à les faire respecter. Ces activités peuvent se vivre en équipage ou en unité. Mettez-vous en action pour vos droits !

Que va faire et dire « la Sagesse » ? Les spectateurs sont passionnés et rient à gorge déployée tellement l'histoire est drôle. Pourtant le sujet est très sérieux !

Un théâtre d'images sort de l'ombre

Tous les spectateurs sont fascinés par cette étrange lucarne où défilent les images qui racontent sans paroles l'histoire vraie de Siwa. Quand la lumière revient sur la salle, des Éclés demandent aux spectateurs comment ils ont vécu l'histoire, chacun a forcément son idée sur la question de l'esclavage des enfants à notre époque. Pour Siwa, heureusement, « tout est bien qui finit bien ».

La conversation va pouvoir se poursuivre au « foyer du théâtre », autour de boissons et de gâteaux préparés par les équipages. Chacun semble penser que la soirée est sur le point de se terminer quand, coup de théâtre, un son de trompe résonne et invite les spectateurs à regagner leur place : les Responsables ont préparé une pièce de théâtre qui met en scène un Cendrillon et une princesse charmante. Après de longues recherches, la princesse retrouve celui qui avait perdu son mocassin… La fin de l'histoire, vous la connaissez ! Vous imaginez bien que tous les acteurs, marionnettistes et imagiers, sont ovationnés par les spectateurs. Mais c'est la plus petite des Lutines qui, de sa voix fluette, aura le mot de la fin : « C'est ça que ça veut dire « Tout droits » ? » ●

Ce spectacle est inspiré des fiches d'animation proposées par le Conseil de l'Europe dans l'ouvrage « Repères juniors – manuel pour la pratique de l'éducation aux droits de l'homme avec les enfants ». Les EEDF viennent d'éditer le guide pédagogique « Tout droits » pour animer des activités et des projets sur les droits des enfants (en vente à la Boutique Éclé).

PHOTOS EEDF BRETAGNE

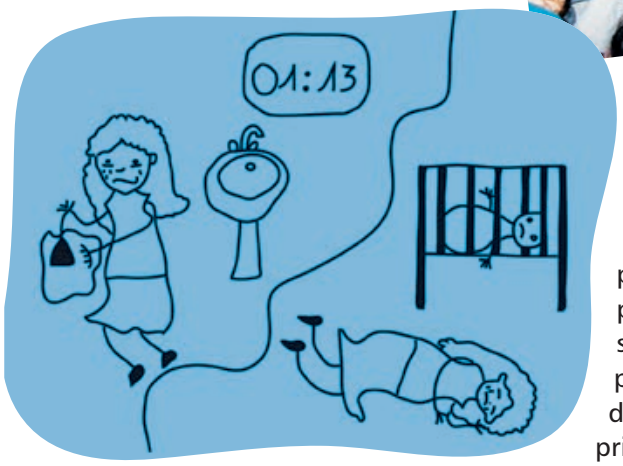

La bibliothèque des Éclés

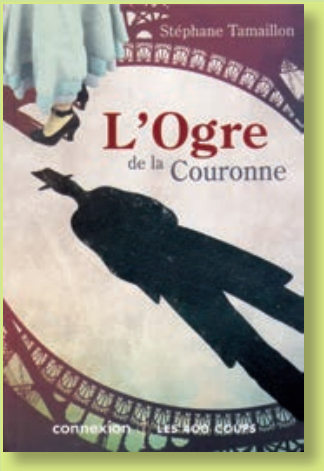

L'Ogre de la Couronne

Stéphane Tamaillon, Éditions Les 400 coups.

Paris, avril 1900. Alors que l'Exposition Universelle est sur le point d'ouvrir ses portes, un tueur s'en prend aux jeunes femmes des quartiers populaires. Surnommé « l'Ogre » par les journaux, l'assassin fait trembler la capitale. Pierrot, qui ne sait pas lire, n'a guère lieu de s'en préoccuper. Vivant de rapines, cet orphelin, livré à lui-même, ne reconnaît aucune autorité : la rue est son domaine, son école, son garde-manger. En dehors de Goupil et du Verveur, ses comparses, il n'a d'autre amie que Blandine, la jolie lavandière dont il est amoureux. Mais bientôt, Pierrot se retrouve presque malgré lui sur la piste de l'Ogre. Car Blandine pourrait bien être la prochaine victime...

POUR S'ABONNER OU COMPLÉTER SA COLLECTION DE L'ÉQUIPÉE

Nom : .....

Prénom : .....

Adresse : .....

.....

Téléphone : .....

☐ Je désire une facture
Date et signature :

TARIFS POUR LA FRANCE : ABONNEMENTS L'ÉQUIPÉE (ET SES SUPPLÉMENTS)

☐ 1 an/4 numéros : 15,00 €
☐ 2 ans/8 numéros : 25,00 €

ABONNEMENT GROUPÉ L'ÉQUIPÉE / ROUTES NOUVELLES

☐ 1 an/8 numéros : 25,00 €
☐ 2 ans/16 numéros : 45,00 €

NUMÉROS PRÉCÉDENTS (AU PRIX DES FRAIS DE PORT)

Numéros demandés :

.....

_____ X 1 € = _____ €

☐ Collection des dix derniers numéros parus : 8,00 €

Je joins un chèque bancaire de _____ € à l'ordre des EEDF
Bulletin et règlement à retourner à **EEDF L'ÉQUIPÉE, 12 PLACE GEORGES POMPIDOU - 93167 NOISY-LE-GRAND CEDEX**

La CIDE* a 20 ans

Les Louveteaux au Palais du Luxembourg

« Connaître et défendre les droits des enfants, c'est sûrement la première étape d'une éducation à la citoyenneté. (...) En tant que mouvement d'éducation, notre rôle est de vous aider à découvrir ces Droits mais surtout de vous les faire vivre au travers de l'aventure des Éclaireuses Éclaireurs de France ».

Yannick Daniel, Président des EEDF

Au programme

Samedi 28 novembre

- Ouverture officielle au Palais du Luxembourg.
- Rencontre avec les partenaires et travail en commissions.
- Remise des albums des régions à Mme Versini, Défenseure des enfants.
- Remise de la médaille des EEDF à Mme la Défenseure.
- Descente de la Seine en bateau-mouche.

Dimanche 29 novembre

- Enquête sur le parvis des Droits de l'homme.
- Clôture aux pieds de la Tour Eiffel.
- Visite du Musée du Quai Branly.

(*) CIDE : Convention Internationale des Droits de l'Enfant, ratifiée le 21 novembre 2009

Éclaireuses Éclaireurs de France

« Il faut être prudent. En danger ? Le mieux c'est d'en parler. »

Aider les enfants en danger

Les enfants siègent dans le Palais du Luxembourg face à Julien Lauprêtre, le président du Secours Populaire.

« Les enfants, parce qu'ils sont des enfants jusqu'à 18 ans, ont des droits fondamentaux, des droits qu'on ne peut pas leur enlever et qui n'ont pas de contrepartie. Tous ces droits sont pour tous les enfants du monde. (...) Ce qui est important, c'est ce travail que vous avez fait, vous avez pu vous exprimer dans les groupes et faire des propositions qui sont entendues par les adultes ».

Dominique Versini
Défenseure des enfants

Émilie en commission avec les enfants.

On veut la paix

« La guerre n'est pas une solution. Il vaut mieux faire des débats. »

Sur le Bateau-mouche.

Dans ma famille

« Le droit d'être égaux entre frères et sœurs et d'être écouté dans ma famille. »

La Défenseure et la Sénatrice avec les enfants lors de la remise des documents.

Filles et garçons

« Mêmes droits et mêmes responsabilités. »

« Nous offrons des places dans nos camps d'Éclaireurs. Nous souhaitons combattre la misère et que la richesse aide la pauvreté. »

Pour que l'été n'oublie personne

La Sénatrice en commission avec les enfants.

« Sur Internet, être vigilant, limiter son temps. Papa ou maman toujours présents ! »

Médias et information

Avec Joseph sous la Tour Eiffel.

« Nous avons le droit de nous exprimer. Nous sommes tous pareils, tous égaux. »

Écoutez-nous

« Soyez de bons ambassadeurs dans vos régions. Vous êtes maintenant les champions des droits des enfants. Vous avez réfléchi, vous avez travaillé et vous avez proposé. Maintenant vous saurez le faire autour de vous, dans vos cours de récréation, dans vos différentes activités. Bravo pour tout ce que vous avez apporté. Faites en sorte que nous puissions vivre ensemble nos différences dans l'égalité de tous car si c'est plutôt une chance de grandir en France, même dans notre pays nous devons rester vigilant quand au respect des Droits de l'Enfant ».

Mireille Schurch
Sénatrice

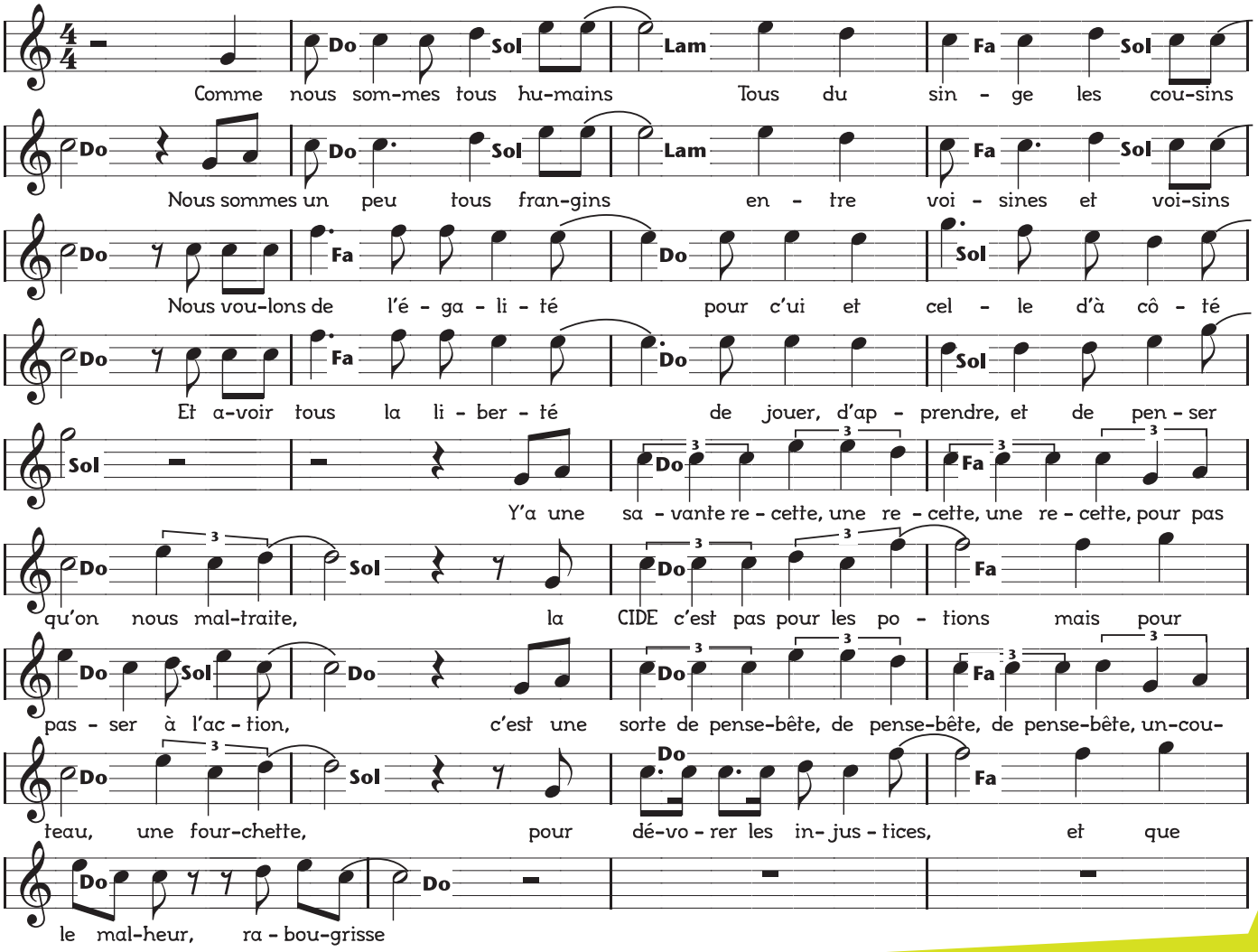

Sur not'radeau

Comme nous sommes tous humains
Tous du singe les cousins
Nous sommes un peu tous frangins
Entre voisines et voisins

Nous voulons de l'égalité
Pour çui et celle d'à côté
Et avoir tous la liberté
De jouer, d'apprendre et de penser

Refrain :
Y'a une savante recette
Une recette, une recette
Pour pas qu'on nous maltraite
La CIDE c'est pas pour les potions
Mais pour passer à l'action
C'est une sorte de pense bête
De pense bête, de pense bête
Un couteau, une fourchette
Pour dévorer les injustices
Et que le malheur rabougrisse

Comme nous marchons l'même trottoir
Mais qu'chacun a sa mémoire
Chacun ses rêves ses espoirs
Et pas tous la même histoire

Pour pas se marcher sur les pieds
Il faut quelques fois zigzaguer
Faire un ou deux pas sur l'côté
Se comprendre et s'laisser passer

Refrain

Comme nous sommes dans c't'aventure
Des pages sous la même reliure
Les fruits d'la même confiture
D'un grand arbre les ramures

Si y'en a un qu'a pas de pot
Faut l'aider à sortir de l'eau
Le faire monter sur not' radeau
Et se serrer pour lui t'nir chaud

Refrain

Paroles et musique
Joseph Chiche

Le rassemblement des Louveteaux au Palais du Luxembourg les 28 et 29 novembre a pu être organisé grâce à nos partenaires :
Le Sénat • Le Haut Commissaire à la Jeunesse • Le Ministère de l'Éducation Nationale • La Défenseure des enfants • Le GIP 119 « Allo Enfance en danger » • L'UNICEF • L'Association Nationale des Conseils d'Enfants et de Jeunes (ANACEJ) • Le Secours Populaire Français (SPF)

Les Éclaireuses Éclaireurs de France remercient particulièrement :
M. Gérard Larcher, Président du Sénat • Mme Mireille Schurch, Sénatrice de l'Allier • Mme Dominique Versini, Défenseure des enfants • Tous les participants et l'équipe d'organisation bénévole des EEDF.

Photos Denis Hawner

J'ai le droit à l'éducation

« Chaque enfant doit pouvoir aller à l'École et apprendre à lire, à écrire et à compter. L'éducation permet de s'instruire, de progresser, d'apprendre un métier et de construire son avenir. »

Le 20 novembre, nous fêterons la journée internationale des droits de l'enfant. Comme les Louveteaux de Cournon, mobilise-toi pour faire connaître tes droits ! Sabrina

« Le 7 avril 2012, les Louveteaux de Cournon ont organisé, en partenariat avec la mairie de Cournon et différentes associations, la journée de l'enfant. Durant cette après-midi, les enfants ont pu, avec l'aide de leurs Respons', organiser différentes activités autour des droits des enfants.
Les Louveteaux avaient envie de réaliser un parcours que les gens devraient suivre et qui leur permettrait de retrouver au fur et à mesure les droits des enfants.
Enfin, les Louveteaux avaient réalisé une planche d'expression où tout le monde pouvait écrire ce qu'il voulait. Tous les Louveteaux sont repartis très contents de cette journée puisque, en plus d'animer ce parcours, ils ont pu profiter des différentes attractions présentes autour d'eux. »
Bastien, pour le groupe de Cournon

Pour réfléchir

Voici maintenant ta mission : décode ce message pour retenir les 3 mots importants de l'article (cité page de gauche) sur le droit à l'éducation.

Code

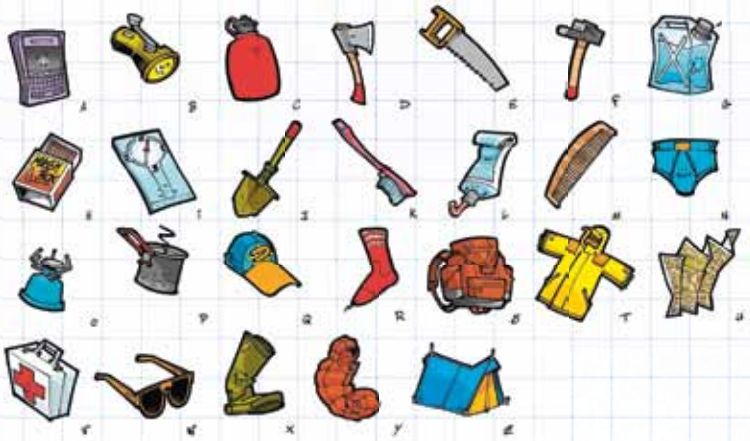

Mots à déchiffrer

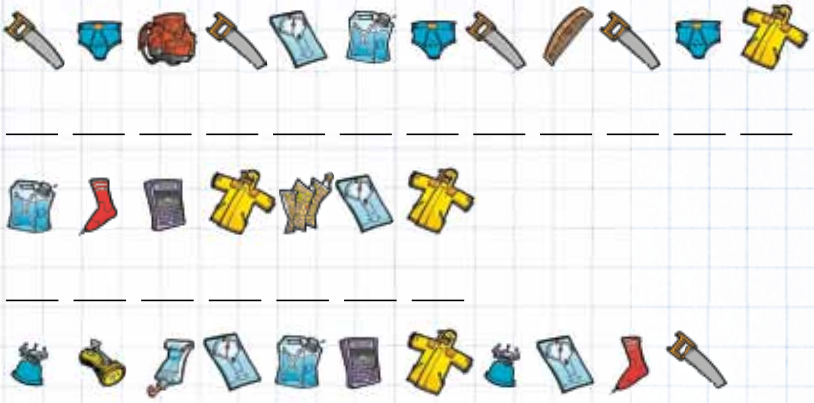

Tu trouveras la réponse dans la définition suivante : « Les États parties reconnaissent le droit de l'enfant à l'éducation (...) : ils rendent l'enseignement primaire obligatoire et gratuit pour tous. »

[Article 28 de la Convention Internationale des Droits de l'Enfant, adoptée par les Nations Unies le 20 novembre 1989]

• Un jeu sur les droits de l'enfant sera bientôt disponible sur le portail **EntrÉclés.**

Nous te proposons de réfléchir sur l'un des droits de l'enfant : **le droit à l'éducation.** Il s'agit là d'un droit important pour tous les enfants du monde.

Pour débattre

Maintenant c'est à toi de jouer et de débattre avec ton Cercle sur ce droit. Voici deux questions qui pourront t'aider :

• Ce droit est-il appliqué dans tous les pays ?

• Pourquoi certains enfants ne vont pas à l'École ?
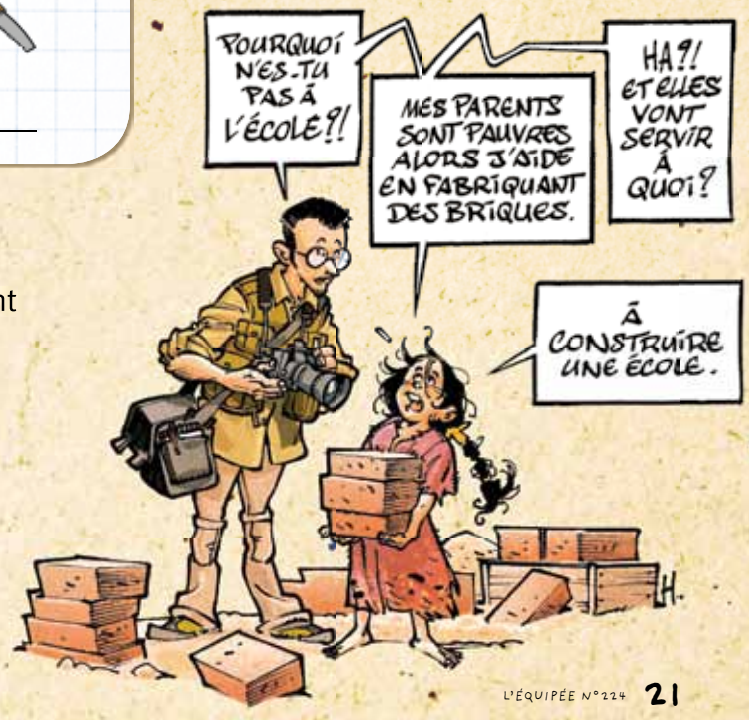
Tu pourras aussi faire partager autour de toi ce que tu sais sur tes droits comme l'a fait le groupe de Cournon ! Bon courage dans cette mission !